

**PROCES VERBAL**

**Assemblée Générale Ordinaire du 26 novembre 2020**

L'Assemblée Générale Ordinaire se tient le 26 novembre 2020 au CRE de Bretagne.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les membres actifs du CRE de Bretagne pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2019-2020,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2019-2020,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2020-2021,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE de Bretagne et sur le bulletin de vote électronique.

**Participation des votants**

	Membres actifs	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	315	3 176
Nombre de votants	82	1021
En pourcentage	26,03 %	32,15 %

**Le quorum a été atteint tant en nombre de votants qu'en nombre de voix,  
 L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.**

**Votes des résolutions objet du scrutin en pourcentage et nombre de voix**

Vote n° 1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2019-2020

	Nombre de votes	Nombre de voix	%
Oui	74	959	93.93
Non	1	4	0,39
Blanc	7	58	5,68

Vote n° 2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2019-2020

	Nombre de votes	Nombre de voix	%
Oui	74	959	93,93
Non	1	4	0,39
Blanc	7	58	5,68

Vote n° 3 – J'approuve le budget prévisionnel 2020-2021

	Nombre de votes	Nombre de voix	%
Oui	72	933	91,38
Non	2	26	2,55
Blanc	8	62	6,07

Les résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 14h30.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Hervé GELEBART  
Président du CRE Bretagne



Catherine CLIVIO  
Présidente de la Commission de Surveillance des  
Opérations de Vote

